Motion du CA du 3 novembre 2020

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves du collège Auguste Delaune de Bobigny dénoncent les conditions inacceptables imposées par le ministère pour cette rentrée, et le mépris opposé à toutes nos tentatives de dialogue.

En réponse à la reprise de l'épidémie de Covid19, M. Blanquer a annoncé la mise en place d'un nouveau « protocole sanitaire renforcé ». La faisabilité du protocole dépend étroitement des conditions matérielles de chaque établissement. A l'heure actuelle, 60% des établissements d'Île de France ne peuvent pas l'appliquer. Or, face à cette inégalité, le ministère se défausse en précisant que le protocole devra être appliqué uniquement « dans la mesure du possible », tout en imposant l'accueil de tous les élèves. Une injonction contradictoire qui revient à se décharger sur les parents et les équipes de la responsabilité sanitaire de la reprise des cours, et à créer une inégalité de fait entre les élèves et les familles face à l'épidémie.

Le collège Auguste Delaune, initialement prévu pour 400 élèves, en accueille aujourd'hui 630. Pour cette raison, il est impossible de suivre la préconisation de laisser les élèves dans une même salle. Les dimensions de la cour et de la cantine ne permettent pas de respecter la distanciation sociale. Le protocole sanitaire est tout simplement inapplicable si nous ne réduisons pas le nombre d'élèves présents simultanément dans le collège.

Dans la version actualisée du protocole sanitaire, « si la situation locale le justifie ou si un établissement, au regard de sa taille et de son organisation, n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre avec l'accord et l'appui du rectorat. » (p. 6)

Dans l'académie de Paris, la décision de mettre en place une organisation adaptée revient aux équipes pédagogiques, en concertation avec les familles. Or nous constatons aujourd'hui que nous, enseignants de Seine St Denis, ne bénéficions nullement de la même confiance.

L'équipe pédagogique a proposé une organisation permettant d'assurer les cours en toute sécurité, avec des demi-groupes et un travail partagé entre présentiel et distanciel.

Tous les indicateurs justifient cette mise en place. La seconde vague de l'épidémie, s'annonce plus grave et meurtrière que la première. La Seine Saint Denis a connu une surmortalité importante lors de la première vague à cause de plusieurs facteurs aggravants : densité de population ; précarité qui augmente les problèmes de santé ; surreprésentation de patients présentant des facteurs de comorbidité ; logements surpeuplés et formes de cohabitation multigénérationnelle ; obligation d'aller travailler en lien avec le statut professionnel moins favorisé ou qui ne permet pas le télétravail ; utilisation plus forte des transports en commun ; faiblesse du système de santé et déficit de médecins généralistes et spécialistes, ainsi que de lits d'hôpitaux – 2 lits pour 1000 habitants contre 3,3 en Île de France et 7,7 à Paris. A ces problèmes sanitaires s'ajoutent les conséquences économiques et sociales de la crise du Covid.

Nos élèves sont très inquiets à l'idée de transmettre le virus à leurs proches. Les familles, contactées hier et présentes ce matin au blocage du collège, expriment massivement leur souhait de voir leurs enfants reprendre l'école dans des conditions de sécurité sanitaire. Tous nos efforts doivent concourir à accueillir sereinement ces enfants, ces familles déjà durement éprouvées.

Dans ce contexte, nous avons besoin d'efficacité et de *confiance* pour mener à bien nos missions. C'est pourquoi nous ne comprenons pas l'attitude de l'administration académique. Le journée de concertation sur la mise en place d'un nouveau protocole d'accueil, prévue aujourd'hui, a été annulée par la DSDEN, et nous n'avons pu travailler sur ce sujet que grâce au blocage. Nous n'avons pas été reçus en audience à la Direction Académique au motif que la mise en place de demi-groupes « ne relève pas de ses attributions mais de l'échelle nationale ». Alors que tout le pays est en état d'urgence face à cette pandémie, on nous demande de passer par une

procédure de validation administrative fastidieuse. Pourtant, notre plan d'accueil est prêt et nous pourrions l'appliquer dès demain. Pire, alors que nous avons géré seuls, sans appui et avec les moyens du bord, l'enseignement à distance lors du confinement, on nous demande de présenter notre projet d'enseignement à distance à la DANE « pour qu'elle évalue la faisabilité du projet sur le plan numérique » - ce qui revient à nier tout notre travail du printemps dernier.

Ces blocages administratifs, cette absence de soutien, ce refus du dialogue nous semblent particulièrement insupportables à l'heure où nous sommes confrontés non seulement à une pandémie, mais en plus à une recrudescence des attentats terroristes, dont l'un a touché directement notre profession et les valeurs que nous incarnons. Rappelons au passage que le temps de concertation qui devait être consacré à l'accompagnement pédagogique des élèves à la suite de cet attentat a été annulé sans préavis et à la dernière minute. A ce jour, tout occupés que nous sommes à tenter de rendre acceptables les conditions sanitaires de reprise des cours, nous n'avons toujours pas pu évoquer posément cet événement.

Nous attendons de notre hiérarchie académique, rectorale et ministérielle de l'écoute, du soutien et de la confiance. Nous sommes profondément indignés de voir que, même dans ces circonstances, nous n'obtenons ni l'une ni l'autre.

Conformément aux directives énoncées par la DSDEN, nous allons proposer dès ce soir notre protocole d'accueil des élèves en demi-groupes, avec un temps d'enseignement/apprentissage partagé entre présentiel et distanciel. Nous espérons qu'il sera validé par le DASEN dans les plus brefs délais.

Les personnels et parents du collège Auguste Delaune de Bobigny